

TRAIT D'UNION 24



Edition N° 19 - Décembre 2013



Bonne et heureuse
année

Chères amies, Chers amis,

Tout d'abord, et de manière très sincère et très amicale, je vous présente tous mes meilleurs vœux 2014 auxquels s'associent tous les membres du comité directeur !...

Les élections 2013 avec l'arrivée de M. Gérard DUROZOY Président national et de son équipe ont apporté un vent de modernité à la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports.

D'importantes actions sont menées pour le développement de notre fédération et la création d'un nouveau site internet et intranet en est la preuve sans oublier la réintégration de notre siège social dans les murs de notre ministère de tutelle.

Cet outil informatique - à n'en pas douter - apportera plus de réactivité et de fiabilité pour l'enregistrement des licences et la mise à jour des fichiers ainsi que pour mettre en évidence la vie des comités.

Pour cela, il a fallu s'approprier cette technique et acquérir la technicité nécessaire à l'utilisation de ce système innovant.

Après une phase de déploiement et de formation auprès des responsables de comités départementaux et régionaux sur une période allant du 20 octobre au 20 novembre 2013, il a été mis en production fin novembre.

Il est prévu des réunions en régions pour apporter les précisions et les aides nécessaires à la maîtrise et l'utilisation du site. La venue du Président DUROZOY à Bordeaux sera un des éléments importants de l'année 2014.

A nouveau, un appel est fait à l'attention des bonnes volontés susceptibles d'étoffer notre comité directeur. Je compte sur vous afin de mener à bien notre action de mise en valeur de la mission de notre comité : de regrouper et développer les liens de solidarité entre les personnes titulaires d'une distinction officielle de la jeunesse et des sports, de valoriser l'action bénévole dans le département.

Merci de votre attention et restez connectés !...www.ffmjs.fr

Très cordialement

Francis MONTAGUT



N° d'enregistrement Préfecture de la Dordogne : W243001120





Les présidences depuis 1971 à nos jours

- 1971 à 1977 :

Monsieur le Docteur André MOULINIER (A.N.M.E.S.P.)



- 1977 à 1978 :

Monsieur Claudius BONNET (A.N.M.E.S.P.)



- 1979 à 1990 :

Monsieur Jean-René GOURSOLLE (A.N.M.E.S.P.)



- 1991 à 1996 :

Monsieur Jacques BONNET (F.N.M.J.S.)



- 1997 à 2012 :

Madame Georgie GERY (F.F.M.J.S.)



- 2013 à :

Monsieur Francis MONTAGUT



**Fédération Française des Médailleurs
de la Jeunesse et des Sports**





Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports



L'association, loi 1901, reconnue d'utilité publique, est placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République et du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Fondée en 1951, elle a pour but : - De regrouper toutes les personnes titulaires d'une distinction officielle décernée par le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative (ou distinctions antérieures) et les personnes reconnues et honorées par la Fédération.

- De maintenir et de développer entre elles des liens de solidarité et d'amitié ; d'organiser l'entraide et l'assistance, principalement à leur profit.

- D'intervenir auprès des pouvoirs publics et des organismes sportifs, socio-éducatifs et des mouvements d'éducation populaire pour appuyer toute action et tout projet en faveur de la jeunesse.

- De soutenir toute action pour la valorisation du bénévolat menée dans le mouvement associatif de la jeunesse et des sports.

OBJECTIFS ATTEINTS

Après avoir revalorisé la Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports en étant l'instigatrice de l'Ordre du Mérite Sportif et après la suppression de cet ordre, elle est intervenue efficacement auprès des Pouvoirs Publics pour obtenir le rétablissement de l'ancienne Médaille à trois échelons : - Bronze, - Argent, - Or et l'augmentation des contingents annuels de médailles (6 000 à 8 000).

C'est aussi sur son initiative, pour pallier l'insuffisance du contingent global de Médailles, que la Lettre de Félicitations Ministérielle a été rétablie pour permettre d'honorer les jeunes du monde sportif et associatif.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Des objectifs sont présentés chaque année à notre Ministère de tutelle.

- Promouvoir le sport et le bénévolat.
- Accompagner les sportifs dans leur reconversion.
- Faire pratiquer le sport au plus grand nombre.
- Susciter un bénévolat au service des sports, dans l'esprit le plus large, le plus ouvert.
- Participer à la promotion des qualités physiques et morales constituant le fondement des activités sportives.

Mener des actions

En collaboration avec les D.R.J.S., D.D.J.S., C.R.O.S., et C.D.O.S.

En collaboration avec la Fédération Handisport.

En collaboration avec la Fédération du Sport Adapté

Prévention santé : lutte contre le dopage, conférences.

En faveur des jeunes sportifs en difficulté.

En faveur des jeunes en milieu rural en partenariat avec la Fédération Nationale du sport en milieu rural.

En collaboration avec la Prévention Routière.

Dans les quartiers sensibles.

Pour lutter contre les incivilités et la violence dans le sport.

Humanitaires.

De sensibilisation à la fonction éducative et sociale du sport.

Organiser

Le Challenge du bénévolat.

Des actions relatives à la protection de la santé.

Des rencontres sportives et des compétitions inter-comités et inter-fédérales.

Le prix de la Sportivité.

Participer

Aux virades de l'espoir (lutte contre la mucoviscidose).

Au Téléthon.

Aux demandes d'aides au secours.

Encourager

Le sport au féminin.

La mise en place et le suivi d'actions d'insertion par le sport.

le regroupement d'associations de Médailleurs sportifs européens.

LA COMPÉTENCE DE LA F.F.M.J.S

101 comités départementaux et 22 comités régionaux qui oeuvrent bénévolement pour toutes les actions en faveur du mouvement sportif, socio-éducatif et de jeunesse.

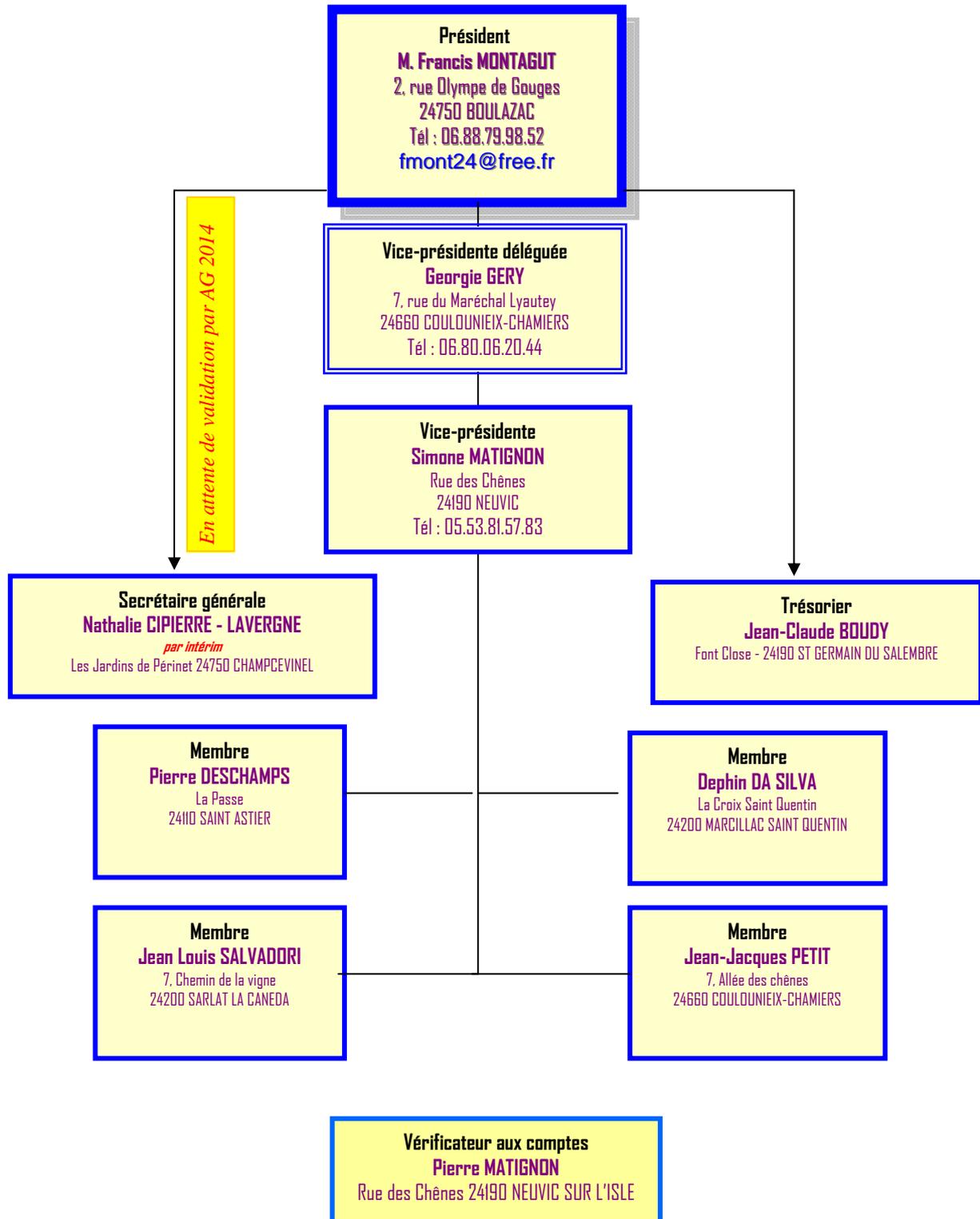
18 000 licenciés issus du milieu sportif et socio-éducatif qui se mettent bénévolement au service des Instances Publiques, sportives, associatives, et socio-éducatives pour toutes les actions dirigées vers le mouvement jeunesse et sports.

Une force de réflexion et de propositions écoutée et reconnue des Instances Publiques et Mouvement Jeunesse et Sports, grâce aux références et à l'expérience de ses membres issus du milieu associatif.

l'aide sociale apportée en priorité aux membres adhérents mais aussi aux médaillés sportifs en difficulté.



Conseil d'administration 2013



Siège Social : 46, rue Kléber - 24000 PERIGUEUX - Tél : 05.53.45.51.14
Site national : www.ffmjs.fr - cdmjs24@free.fr





MÉDAILLE DE BRONZE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS :

Promotion du 1er Janvier 2014



NOM	PRENOM	DISCIPLINE
BEVILACQUA	Alain	Natation/Sauvetage
BOUSSAT née GAUTRON	Florence	Tennis
BOYER	Thierry	Athlétisme
BRETT	Henri	Football
BRUNOT	Gilles	Karaté et Natation/Sauvetage
CHAHAT-BAÏS	Hamid	Athlétisme
CIPIERE née LAVERGNE	Nathalie	Gym sportive/Ski nautique
CONSEIL	Jean-Claude	Jeunesse et Éducation Populaire La Ligue de l'Enseignement
De SALENEUVE née BOST	Annick	Sport adapté
DJIAN	Édouard	Natation/Sauvetage
DURIF	Claire	Gymnastique et Rando pédestre FSCF
GUICHARD	Philippe	Aïkido
GUILHON	Nicole	Gymnastique
LACOUR	Eric	Football
MAGNAC née PÉPIN	Marguerite	Gymnastique sportive
MANDEIX	Jean-François	UFOLEP/Cyclisme
POURTEYRON	Michel	Canoë-kayak
RÉMY	Jean	Football
TECHOUYRES née PAS- QUET	Véronique	Boules lyonnaises
TILLET	Bernard	Aïkido
ZORZETTO née De CARLI	Nelly	Handball

Le président et les membres du comité directeur du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports félicitent très chaleureusement ces nouveaux récipiendaires !....

... tout en espérant les retrouver ou les compter parmi ses futurs membres !.....

Bravo à toutes et à tous !.....





MÉDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS OR

Promotion du 1er Janvier 2014



NOM	PRÉNOM	DISCIPLINE
Non connue à la date de l'impression de ce présent bulletin		

MÉDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ARGENT

Promotion du 1er Janvier 2014



NOM	PRÉNOM	DISCIPLINE
Non connue à la date de l'impression de ce présent bulletin		

Le président et les membres du comité directeur du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports félicitent très chaleureusement ces nouveaux récipiendaires !.....

Bravo à toutes et à tous !.....





Dernière nouvelle !....

Déménagement du siège administratif
de la
Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports



Une bonne nouvelle !....

Le 11 décembre 2013, nous avons reçu un message de notre président national Gérard DUROZOY nous annonçant le déménagement de notre siège administratif.

Conformément aux assurances de prise en considération de la demande de réintégration de notre fédération dans les locaux de son ministère obtenues lors de l'entrevue du 24 septembre 2013, Madame la Ministre nous a confirmé le 6 décembre que nous étions destinataires d'un bureau et ensuite d'un second bureau au 95, Avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13.

Cette décision est assurément un signe absolu de la bonne relation et de l'excellente écoute que notre fédération possède désormais avec le ministère des sports de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative.

Ce déménagement devrait être opérationnel à compter de la deuxième quinzaine de décembre et nous recevrons prochainement toutes les coordonnées précises.

Une adresse à retenir désormais :

95, avenue de France 75650 PARIS cedex 13

Les numéros de téléphone et de fax nous seront également communiqués ultérieurement....



*Bienvenue
à*

Nathalie CIPIERRE-LAVERGNE

- En raison de la démission d'un membre du comité directeur, il est apparu une certaine difficulté au sein du CDMJS 24 à obtenir un remplacement rapide à partir des membres de notre Comité directeur....
- Très aimablement, Nathalie CIPIERRE-LAVERGNE a accepté de faire le secrétariat dans l'attente de son élection au comité directeur ...
- Lors de l'Assemblée générale du 16 mars 2014, il vous sera donc proposer d'entériner son entrée au sein du comité directeur - lequel votera ensuite pour dans un premier temps son élection comme membre et dans un second temps de procéder à sa désignation au poste de secrétaire générale...

Francis MONTAGUT



Représentations et cérémonies



Le Mercredi 13 novembre 2013 au siège du district de football à Marsac sur l'Isle, Francis MONTAGUT, président, s'est rendu à la cérémonie officielle de sortie du nouvel annuaire des sports.

Tous les comités départementaux étaient invités à cette sympathique soirée, une occasion d'échanger entre dirigeants et responsables du mouvement associatif et sportif.

Claude GAILLARD Président du comité départemental olympique et sportif de la Dordogne a présenté ce nouvel ouvrage en compagnie de Didier COUTEAUD - Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations représentant Monsieur le préfet de la Dordogne et de Philippe SAÏD Directeur des sports au conseil général.

Très apprécié, ce fascicule fait l'unanimité pour l'aide apportée aux comités et clubs du département. Cette présentation s'est terminée autour d'un cordial pot de l'amitié à la satisfaction de toutes et tous.

Photo : Le président Claude GAILLARD et votre président





Félicitations à notre ami Delphin DA SILVA !....



- **N**otre ami et membre de notre comité directeur, Delphin DA SILVA a reçu la médaille ministérielle de la jeunesse et des sports échelon OR lors d'une sympathique et chaleureuse cérémonie organisée par Monsieur Jean-Pierre DOURSAT Maire de Marcillac Saint-Quentin en présence de Monsieur Frédéric DROUIN Conseiller général de Sarlat La Canéda de Madame Dominique CHRISTIAN Sous-préfète de Sarlat représentant Monsieur Jacques BILLANT Préfet.

Cette remise de décoration a eu lieu devant une assemblée nombreuse et clôturée par un pot amical très apprécié





Cérémonie officielle dans les grands salons de la préfecture - Deux de nos plus fidèles adhérents
Mrs C. GAILLARD et P. MATTENET



Accueil du comité directeur CDMJS 24 par M. Pascal PROTANO maire de COURSAC



**Fédération Française des Médailleurs
de la Jeunesse et des Sports**



Avis
ASSEMBLEE GENERALE 2014

COURSAC

Dimanche 16 mars 2014 à 10 h 00
Hôtel de ville

Repas
« La Vieille auberge »
COURSAC

Tél : 05.53.07.83.54. - portable : 06.86.35.67.83





La médaille de la jeunesse et des sports est destinée à récompenser les personnes bénévoles ayant oeuvré :

- **au service de l'éducation physique, du sport et de la vie associative,**
- **dans le cadre des mouvements de jeunesse et des activités socio éducatives,**
- **au service du sport par la réalisation d'équipements sportifs.**

Ce qu'il faut savoir :

La médaille de la Jeunesse et des Sports est décernée à toute personne, dirigeant bénévole ou militant associatif, investie dans la cause du sport, de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse, au titre du ministère des Sports de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative à l'occasion des deux promotions annuelles des 1^{er} janvier et 14 juillet.

Elle comporte 3 échelons : **bronze, argent, or**. Il peut être également décerné **la lettre de félicitation** qui est le 1^{er} échelon officiel de reconnaissance de l'engagement associatif.



L'échelon bronze, accessible après **8 ans d'activités au moins**, est attribué par le préfet de région ou de département..

Les échelons argent et or sont attribués directement par le ministre. L'échelon argent peut être attribué **4 ans au moins après la médaille de bronze**.

L'échelon or peut être attribué **8 ans au moins après la médaille d'argent**.

Les promotions sont publiées au **Bulletin officiel** des décorations, médailles et récompenses. Chaque titulaire reçoit un **diplôme**.

- Contingent annuel pour la Dordogne :
42 médailles de bronze - réalisation en 2013: - 1^{er} janvier : **17** - 14 juillet : **14**
12 médailles d'argent - réalisation en 2013 : - 1^{er} janvier : **5** - 14 juillet : **8**
5 médailles d'or - réalisation en 2013 : - 1^{er} janvier : **1** - 14 juillet : **1**

Contacts :

Préfet de la Dordogne

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)

Pôle Cohésion sociale

Service Sports jeunesse éducation populaire et animation des territoires

Mme Marie-Annick LATOUR - Tél : 05.53.02.24.24 - marie-annick.latour@dordogne.gouv.fr



Comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports (CDMJS 24)

46, rue Kléber - 24000 PERIGUEUX - Francis MONTAGUT - Président Tél : 05.53.45.51.14

- Portable : 06.88.79.98.52 - cdmjs24@free.fr



La médaille de la Jeunesse et des Sports se perd de plein droit par déchéance de la nationalité française et pour toute condamnation à une peine afflictive ou infamante. Son retrait peut être prononcé par décision ministérielle, quelle que soit l'autorité qui l'a décernée, en cas de condamnation à une peine correctionnelle d'emprisonnement sans sursis égale ou supérieure à 2 mois, ou en cas de faute grave appréciée après avis du comité de la médaille.

LE SPORT C'EST LA SANTÉ



10
RÉFLEXES
en or

pour la préserver

1
Je signale à mon médecin toute douleur dans la poitrine ou essoufflement anormal survenant à l'effort. *

2
Je signale à mon médecin toute palpitation cardiaque survenant à l'effort ou juste après l'effort. *

3
Je signale à mon médecin tout malaise survenant à l'effort ou juste après l'effort. *

4
Je respecte toujours un échauffement et une récupération de 10 min lors de mes activités sportives.

5
Je bois 3 à 4 gorgées d'eau toutes les 30 min d'exercice à l'entraînement comme en compétition.

6
J'évite les activités intenses par des températures extérieures en-dessous de -5°C ou au-dessus de 30°C et lors des pics de pollution.

7
Je ne fume pas, en tout cas jamais dans les 2 heures qui précèdent et suivent mon activité sportive.

8
Je ne consomme jamais de substance dopante et j'évite l'automédication en général.

9
Je ne fais pas de sport intense si j'ai de la fièvre, ni dans les 8 jours qui suivent un épisode grippal (fièvre - courbatures).

10
Je pratique un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense si j'ai plus de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes.



* Quels que soient mon âge, mes niveaux d'entraînement et de performance, ou les résultats d'un précédent bilan cardiologique.



Recommandations édictées par le Club des Cardiologues du Sport

Informez-vous sur : www.sports.gouv.fr/10reflexesenor

Pratiquer une activité physique quotidienne



On appelle « activité physique » tout ce qui nous fait bouger, alors que le sport concerne des exercices physiques soumis à des règles précises pouvant donner lieu à des compétitions.

Parce que ce n'est pas toujours facile d'atteindre les 30 minutes recommandées chaque jour, voici quelques conseils pour y arriver.

Donner un but à votre activité physique

Donner un but à votre activité physique Se fixer une destination est plus motivant pour bouger :

- aller au marché, à l'école des enfants ou au travail à pied ou en vélo ;
- choisir un commerce de proximité, réputé pour sa qualité même s'il est un peu plus éloigné de la maison. Les courses vous prendront un peu plus de temps, mais vous en retirerez des bénéfices pour votre santé ;

se promener entre amis ou en famille, dans votre quartier, en forêt, dans la campagne... Faites de vos balades des moments de partage et de convivialité.

En faire une habitude

Bouger plus, c'est aussi une question de **réflexes**... Aujourd'hui, notre univers nous facilite la vie en nous apportant toujours plus de confort (transports, ascenseurs...). Mais ce confort peut rapidement tendre vers un excès de sédentarité. Pourtant, même les plus petits efforts sont une façon de faire de l'exercice. Alors saisissez toutes les occasions de la vie quotidienne.

• À la maison :

Faites vos courses à pied dès que possible. Vous habitez en ville ? Allez donc chercher du pain frais pour votre petit déjeuner !

Allez chercher vos enfants à l'école à pied, si possible. Eux aussi en profiteront pour faire de l'exercice et adopter l'habitude de marcher ! Jardinez dès que le temps le permet. Promenez votre chien plus souvent et plus longtemps. Sortez prendre l'air : seul, en famille ou avec des amis, une promenade fait toujours le plus grand bien. N'oubliez pas que le ménage est aussi considéré comme une activité physique !

• Lors d'une journée de travail :

Essayez de vous lever un peu plus tôt pour faire un tour à pied, un petit footing ou quelques exercices de gymnastique chez vous. Quand vous vous rendez au travail, gardez votre véhicule un peu plus loin de votre lieu de travail et terminez le trajet à pied. Vous prenez les transports en commun ?...

Descendez de temps en temps une ou plusieurs stations avant votre arrêt habituel et finissez le trajet à pied.

Vous pouvez vous rendre au travail à vélo ? *Profitez-en !* Préférez les escaliers aux ascenseurs et escalators. À votre pause de midi, prenez le temps de faire une rapide balade pour vous aérer. Vous pouvez aussi aller chercher votre déjeuner un peu plus loin que d'habitude et motiver vos collègues à vous accompagner.



- **En vacances :**

- Choisissez vos activités en fonction de votre destination...

Si vous allez à la plage, profitez de la mer pour nager et marcher au bord de l'eau. Faites en sorte d'avoir de l'eau au-dessus des chevilles : cette marche fera travailler vos articulations en douceur et vous délassera. Pourquoi ne pas jouer au ballon de plage, aux raquettes de plage ou au badminton ?

Vous allez à la montagne ? En hiver, vous pouvez vous essayer aux raquettes, pour entrevoir une autre facette de la montagne. En été, préférez la randonnée : c'est l'occasion de partir à la découverte de nouveaux paysages.

Et pour des vacances à la campagne, profitez du grand air pour faire des promenades à pied ou à vélo qui vous laisseront le temps d'apprécier le paysage. C'est aussi l'occasion de découvrir les alentours...



S'y mettre dès le plus jeune âge

Les enfants aussi ont besoin de bouger, et même plus que les adultes. Pour eux, **il est recommandé de pratiquer une activité physique modérée plus d'une heure par jour**. Plus tôt les enfants prennent l'habitude d'être actifs, plus longtemps ils garderont ce bon réflexe !

Votre enfant ne doit pas obligatoirement faire du sport, l'idée est plutôt de lui donner chaque jour les moyens de s'activer et de se défouler. Vous n'avez besoin que d'un peu d'espace : jeux de ballon, jeux de plein air (toboggan, balançoire...), balade en famille, sortie à vélo, parcours de santé. Participez à ces jeux avec votre enfant : cela vous permettra aussi de bouger plus.

N'oubliez pas que pour les enfants, **les activités très sédentaires sont à éviter** (TV, ordinateur, jeux vidéo). Non seulement l'activité physique est proche de zéro pendant ces activités, mais en plus, elles s'accompagnent souvent de grignotages d'aliments dont la consommation est à limiter (chips, gâteaux, boissons sucrées...).

MANGER BOUGER - Programme National Nutrition Santé - PNNS

Site dédié : www.mangerbouger.fr

Dans un avis publié le mardi 1er octobre, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, alimentation, environnement, travail (ANSES) alerte sur les modes de consommation des boissons dites énergisantes (BDE). Ces produits, des sodas enrichis en caféine, taurine, glucuronolactone, vitamines du groupe B ou ginseng, sont commercialisés depuis 2008 et séduisent 9 millions de Français de plus de 14 ans. N'obéissant à aucune réglementation spécifique, elles ont comme point commun leur concentration importante de caféine, qui, pour une canette de 250 ml, représente l'équivalent de deux expressos.



Effet cocktail

Si en elles-mêmes elles ne sont pas dangereuses, « lorsqu'elles sont associées à l'alcool ou au sport, elles peuvent générer des accidents cardiaques graves surtout chez des personnes avec des prédispositions génétiques qui ne sont pas diagnostiquées », alerte Marc Mortureux, directeur de l'ANSES.

Les experts de l'agence se sont penchés sur plus de 200 cas d'effets indésirables qui lui sont remontés depuis 2012. Les symptômes observés sont d'ordre cardio-vasculaire, psycho-comportemental, neurologique, mais aussi gastroentérologique, respiratoire, néphrologique et hématologique.

Huit cas d'arrêts cardiaques ont notamment été signalés à l'ANSES, dont un où l'imputabilité est très vraisemblable. Il s'agit d'un cas de mort subite chez une fille de 16 ans, qui venait de s'arrêter de danser en boîte de nuit. Les analyses toxicologiques ont révélé 2,4 mg/l de caféine et 0,86 g/l d'alcool dans le sang. L'autopsie a démontré une dysfonction du rythme cardiaque. « On ne constate pas forcément des doses massives de BDE. C'est l'association avec d'autres facteurs de risques (canalopathies non diagnostiquées, hypokaliémie, tachycardie, médicament, exercice, alcool) qui est néfaste », commente le Pr Irène Margaritis, chef d'unité à l'ANSES.

Enfants, femmes et malades

Les nouveaux modes de consommation de caféine impliqués par les BDE sont particulièrement à risques. Ainsi 16 % de buveurs de boissons énergisantes les associent à de l'alcool. « Cela entraîne une réduction de la perception de l'intoxication alcoolique, et une surestimation des capacités de la personne », explique l'expert.

Plus de 40 % des consommateurs de BDE pratiquent une activité physique qui peut provoquer des accidents de chaleur : pertes hydroélectrolytiques, déshydratation, altération de la thermorégulation...

Enfin, 32 % des Français boivent ces boissons dans un contexte festif qui concentre chaleur, sport et alcool.

L'ANSES appelle donc les Français à éviter ces associations, notamment les populations à risque, comme les enfants et les adolescents, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes souffrant de troubles psychiatriques, et les métaboliseurs lents à la caféine.



Appel aux bonnes volontés....

....recherche membres

Notre comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports est à la recherche de bonnes volontés.

Actuellement, il se trouve que sa structure se situe à sa plus simple expression.

Nous souhaiterions augmenter le nombre de personnes siégeant à son comité directeur afin d'œuvrer normalement pour sa mission première - la reconnaissance des bénévoles et de leur action dans le milieu associatif.

Notre comité n'a pas vocation ni le désir d'être une super structure comprenant une multitude de membres mais un minimum s'impose pour un fonctionnement serein et efficace.

Deux conditions pour nous rejoindre :

- être titulaire d'une distinction (lettre de félicitations ou bien médaille) au titre la jeunesse et des sports
- s'acquitter d'une cotisation annuelle de 21,00 euros. Cette cotisation ouvre droit à la revue nationale de la fédération et à la revue départementale. *Un récépissé de versement envoyé dès réception de votre paiement vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt.*

Si vous désirez nous rejoindre, écrivez-nous :

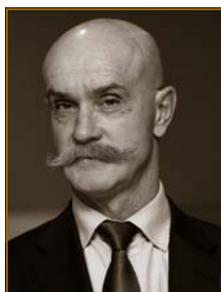
Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports
de la Dordogne

46, rue Kléber - 24000 PERIGUEUX

cdmjs24@free.fr

Merci d'avance,

Francis MONTAGUT
Président CDMJS 24
Vice-président Enfants de la Dordogne
Gymnastique Sportive BOULAZAC





INFORMATION

Nous vous invitons à nous faire connaître les disparitions d'ami(e)s médaillé(e)s car nous ne pouvons pas toujours connaître tous les avis malgré notre vigilance.....

Merci de bien vouloir nous aider à honorer leur mémoire.

A cette occasion, nous présentons toutes nos plus sincères condoléances à tous les médaillé(e)s disparu(e)s au cours de l'année...

REGRETS

C'est avec une grande tristesse et une profonde émotion que nous avons appris le décès de notre ami Max VICHARETTE adhérent fidèle de notre comité.

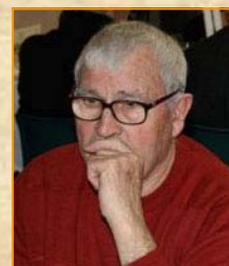


Après avoir livré un long combat contre la maladie, il s'en est allé en nous laissant l'image d'un homme dynamique et attaché aux valeurs de l'entraide et du bénévolat.

Afin de l'accompagner dignement à sa dernière demeure et d'apporter un peu de réconfort à son épouse et à sa famille, une délégation de notre comité - Mrs Jean Claude BOUDY et Francis MONTAGUT - ont suivi l'inhumation à Montpon-Ménestérol afin de déposer une plaque sur sa tombe avec

l'accord de la famille.

Nous renouvelons nos plus vives et sincères condoléances à son épouse Mme Lilette VICHARETTE et à tous ses proches.





Chère amie médaillée, cher ami médaillé !...

Faites connaître notre comité départemental à l'occasion de vos activités bénévoles,

Nous vous en remercions d'avance !

Cordialement

Suivez l'actualité de notre fédération sur l'internet :
www.ffmjs.fr

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports

Comité de la Dordogne

46, rue Kléber - 24000 PERIGUEUX

Courriel : cdmjs24@free.fr

N° enregistrement Préfecture de la Dordogne : [W243001120](#)